

international, cette situation n'est que provisoire. Le dollar américain est dans une situation difficile, la livre britannique aussi. Si nous ne faisons rien, nous hâterons le jour du règlement des comptes et la conjoncture alors n'en sera que plus difficile, car nous n'aurons pas fait montre de réalisme.

Le Canada devrait essayer d'améliorer la situation. Nous sommes très bien placés pour prendre l'initiative. Au sein de la Commission des Dix, qui étudie constamment les politiques monétaires internationales, le Canada devrait jouer un rôle de premier plan et présenter immédiatement des réformes réalistes, pour que tout le système monétaire réponde efficacement aux exigences mondiales.

Je me suis rendu compte, il y a quelque temps, en examinant les problèmes économiques de quelques-unes des nations montantes, que le déficit chronique de la balance internationale des paiements des pays sous-développés en était à un point où il était de plus en plus difficile pour ces pays de rembourser même leurs obligations à la Banque internationale. Par conséquent, ce problème touche également les nations sous-évoluées.

Ce dont a surtout besoin le secteur monétaire international, c'est d'une plus grande liquidité. C'est grâce à elle seulement que nous pourrions assurer le transfert des éléments qui constituent l'ensemble du commerce international et des règlements internationaux. Peu de gens préconisent de nos jours le remplacement de l'ancien système et l'institution d'une nouvelle entente; nous persistons donc à vouloir combler les lacunes et les insuffisances de la Banque internationale et des ententes auxquelles ont abouti les Accords internationaux de Bretton Woods. C'est un problème sempiternel.

Ce qu'il faudrait surtout de nos jours, sur le plan international, c'est une banque de règlements internationaux, où l'on écarterait le problème de l'or, de sa valeur et de ses nouvelles cotes; car l'étalon-or, qui ne répondait pas à nos besoins il y a 30 ans, se révèle tout aussi inefficace aujourd'hui dans le monde international. L'institution d'une banque de règlements internationaux assurerait beaucoup plus de liberté dans le règlement des comptes internationaux, ce qui favoriserait le commerce. Non seulement la situation des pays en voie de développement s'en trouverait-elle facilitée, mais les pressions qui s'exercent sur les principales monnaies internationales en seraient allégées.

Mes remarques n'ont pas d'autre but, monsieur l'Orateur. Nous approuvons le bill C-138, mais en ayant pleinement conscience de prolonger un système dont l'insuffisance

est avérée. J'espère que le gouvernement profitera de cette occasion pour montrer la voie à la Commission dont nous sommes un des membres principaux, afin de permettre une approche inédite pour l'ensemble du problème.

La gravité de la situation est mise en relief au Canada par la vie chère et l'état inflationniste sur l'ensemble de notre économie, qui devrait pouvoir concurrencer d'autres régions du monde quant aux échanges internationaux. L'industrie agricole s'occupe essentiellement de ce problème, ainsi que d'autres industries primaires. Si ce n'était de la profondeur de notre déséquilibre commercial par rapport à nos voisins, les États-Unis, nous serions peut-être obligés de comprendre que même le Canada, malgré sa situation privilégiée, ne peut continuer ainsi. Ces quelques mots soulignent ce que j'essaie d'établir, monsieur l'Orateur. Je signale à la Chambre la nécessité d'adopter une attitude entièrement nouvelle à cet égard et je demande à notre gouvernement de prendre certaines responsabilités dans ce domaine.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'hésite à me faire entendre après l'analyse éloquentes de deux spécialistes qui m'ont précédé, au sujet des ententes monétaires internationales. Cependant, je voudrais consacrer quelques mots au problème du bill C-138. Certains députés n'ont pas hésité, cet après-midi, à déclarer que les Accords de Bretton Woods n'étaient qu'une force ou qu'un élément négatif sur la scène mondiale. J'en profite pour exprimer la conviction que le monde libre, le monde occidental, vivrait un triste jour si nous devions renoncer, en quelque sorte, à la discipline que nous sommes parvenus à établir après la guerre grâce à des ententes monétaires internationales. A mon avis, les pays du bloc communiste seraient plus qu'heureux de constater que le monde occidental s'écarte pour ainsi dire de ces ententes, car ils espèrent qu'il en résulterait un chaos suffisant pour provoquer l'écroulement—qu'ils attendent depuis longtemps—du capitalisme occidental et des sociétés démocratiques. Je reconnais que les dispositions actuelles des accords de Bretton Woods comportent des lacunes. Néanmoins, le principe sur lequel reposent ces accords est tel que nous devons envisager sa réforme graduelle et périodique, au cours des ans.

Étant donné la teneur précise du bill, qui a trait à l'institution de droits de tirage spéciaux, nous nous réjouissons de la décision. Mon collègue, feu le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, depuis trois ou quatre ans